

COMMUNE DE VICHÈRES

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE SÉANCE DU 31 MAI 2022

L'an deux mil vingt-deux, le trente et un mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard MORAND, Maire.

Etaient présents : M. MORAND, M. CHAUMETON, M. RICHARDEAU, M. LAUVERGNAT, M. LETOURNEUR, Mme QUENENSSE, M. BEREAU, M. FOURMY, Mme AMAND, Mme MARTINE, Mme COTTEREAU

Secrétaire de séance : M. LAUVERGNAT

Absents :

Le dernier compte-rendu est approuvé.

Discussions et réorganisation du conseil municipal

Suite à la dernière réunion de conseil, le Maire demande à tous de venir avec ses remarques et ses propositions, afin d'améliorer l'organisation du conseil municipal.

Les conseillers prennent la parole chacun leur tour

Madame QUENENSSE Murielle : Elle déplore un manque de communication et en tant que nouvelle conseillère et ne sachant pas ses missions Madame QUENENSSE attendait d'être sollicitée par la maire pour participer. Elle est prête à participer aux différentes manifestations organisées par la commune en lien avec les habitants.

Madame MARTINE Marie-Claude : Elle déplore un manque de communication, de n'avoir pas été conviée à la préparation du budget. Elle regrette le manque de discipline lors des conseils, de ce fait la prise de parole est compliquée et souhaite une réorganisation du déroulé des réunions du conseil afin que chacun puisse s'exprimer.

Monsieur Stéphane BEREAU : Il y a un manque d'échanges et d'informations concernant les décisions prises et les sommes dépensées. Actuellement il ne trouve pas sa place au sein du conseil municipal et n'a plus envie de s'investir. Il ne tiendra pas le bureau de vote pour les élections législatives car il ne souhaite pas avoir des réflexions des élus qui viennent voter comme cela s'est produit aux élections présidentielles. Nous n'avons pas été sollicités pour la préparation du budget.

Madame COTTEREAU Emilie : Elle souhaite que le Maire communique les informations par mail et demande son avis à chacun des conseillers avant de prendre une décision. La façon de répondre et d'accueillir les nouvelles idées et suggestions ne permet pas aux nouveaux conseillers de s'investir. Le fait de passer beaucoup de temps sur un sujet empêche de se

concentrer et favorise les bavardages.

Monsieur LETOURNEUR Christian : Les sujets abordés et décidés à la réunion du conseil municipal doivent être mis en place rapidement. Il faut assurer un suivi des décisions prises pour savoir si c'est réalisé ou pas et pourquoi.

Monsieur LAUVERGNAT Alain : Il y a trop de bavardages pendant les réunions et on a du mal à suivre le vote des décisions.

Madame AMAND Fanny : Elle déplore un manque de communication et souhaite que les propositions des nouveaux conseillers soient écoutées et discutées. Pour les actions à mener, ne pas hésiter à demander de l'aide aux conseillers. Faire preuve de discipline pour la prise de parole et ne pas s'éterniser sur certains sujets.

Monsieur RICHARDEAU Patrick : A la fin de certaines réunions il n'y a pas de prise de décision et les délais de réponse sont courts (exemple questionnaire poubelles), le Maire est obligé de donner une réponse. Il y a un manque d'écoute aux réunions.

Monsieur CHAUMETON Jean-Claude : L'ensemble du conseil doit être informé, écouté et il faut tenir compte de l'avis de tout le monde. Monsieur CHAUMETON souhaite de la discrétion quant aux informations discutées à la mairie. Cette réunion doit servir à clarifier les choses et à améliorer la façon de travailler ensemble.

Monsieur CHAUMETON déplore :

- Que Monsieur LAUVERGNAT modifie des documents (Blason, enveloppes à entête de la mairie, etc...) sans en parler.
- Qu'il y ait des « messes basses », à son insu, entre le maire et Monsieur LAUVERGNAT.
- Qu'il y a eu des « magouilles » concernant des personnes invités à partager le repas du midi, le lendemain d'une choucroute, au cours du rangement de la salle des fêtes.
- Que le site internet de la mairie est hébergé sur l'ordinateur personnel de Monsieur LAUVERGNAT.

Monsieur FOURMY Nicolas : Il souhaite que les réunions soient plus constructives, que les idées nouvelles soient soutenues par les anciens conseillers. Il rejoint la majorité des conseillers sur le manque de communication et la durée de parole de certains sujets trop longue.

Monsieur MORAND Gérard : Il y a trop de bavardage et un manque d'écoute pendant les réunions. Il est d'accord pour prendre en compte les nouvelles idées mais déplore le manque d'investissement de la personne qui propose l'idée. Il reproche le manque d'échanges des conseillers qui ont pris en charge une activité (exemple : le fleurissement du village). Manque d'organisation des deux conseillers en charge de l'employé technique pour les devis et l'achat de son matériel et mise en place d'un planning par semaine ou mois pour Ivan. Quand des consignes sont données à Yvan il faut mettre le Maire au courant. Pour la préparation du budget, Mme GERBEAUD a été absente plusieurs jours, suite à un décès d'un proche, et à la mise en place d'un nouveau logiciel pour l'urbanisme, moi-même et un

conseiller avons fait le budget avant la date limite imposée par la trésorerie.

Projet d'amélioration :

Suite à cette réunion et en accord avec tous les conseillers, il est décidé une consultation systématique de tous les conseillers pour les décisions d'achat ou d'installation et un compte rendu par semaine des évènements et travaux dans la commune, envoyés par mail à chacun. A charge aux conseillers de répondre à tous sur la boîte mail mairie pour le moment et ensuite sur la boîte mail qui va être créée par Marie-Claude et Fanny.

Fanny propose de créer des commissions de 2 ou 3 personnes afin de prendre des décisions difficiles et de perdre moins de temps aux réunions de conseil.

Elle propose également une consultation systématique des conseillers pour un achat au-dessus d'une certaine somme (à définir).

Un vote à main levée aura lieu à chaque conseil concernant les décisions à prendre.

Afin de décider quel matériel acheter pour Ivan un inventaire doit être fait par ses encadrants.

NOM	PRENOM	
MORAND	Gérard	
CHAUMETON	Jean Claude	
LAUVERGNAT	Alain	
AMAND	Fanny	
RICHARDEAU	Patrick	
FOURMY	Nicolas	
LETOURNEUR	Christian	
BEREAU	Stéphane	
MARTINE	Marie-Claude	
QUENENSSE	Murielle	
COTTEREAU	Emilie	

Levée de séance à 20h15